

## ANNEXE N° 8

### **ARRÊTÉ N° ..... CONCERNANT LA LOCATION GÉRANCE DE L'AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXI N° ....**

Le maire de la commune de .....

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2213-33 ;

Vu le code des transports, notamment ses articles L.3121-1-2 et R.3121-4 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code du commerce ;

Vu le code de la consommation ;

Vu le code du travail ;

Vu le code pénal ;

Vu l'arrêté municipal fixant le nombre d'autorisations de stationnement de taxi en date du .... ;

Vu l'arrêté municipal portant autorisation de stationnement de taxi n° ..... en date du ....., attribué à M. ou Mme .....

Vu le contrat de location gérance signé le .... entre M. ou Mme ..... et M. ou Mme .....

#### ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : M. ou Mme ....., titulaire de la carte de conducteur de taxi délivrée sous le n° ..... par le préfet de l'Oise, qui a conclu un contrat de location gérance, avec M. ou Mme....., titulaire de la carte de conducteur de taxi délivrée sous le n° ..... par la préfecture de l' AISNE est locataire de l'autorisation de stationnement n° ....., à partir du ....., pour une durée de ....., soit jusqu'au .....

Article 2 : M. ou Mme ..... locataire de l'autorisation de stationnement n° ..... d'un véhicule équipé en taxi, exerce à compter du ..... son activité professionnelle, avec le véhicule suivant mis à la disposition par M. ou Mme .....

- Type : .....
- N° d'immatriculation : .....

Les caractéristiques du taximètre sont :

- Marque : .....
- Modèle : .....
- N° de série : .....

Article 3 : le conducteur autorisé à conduire ce véhicule est M. ou Mme ....., titulaire de la carte de conducteur de taxi, délivrée sous le n° ..... par le préfet de l' AISNE.

Article 4 : Monsieur (Madame) le maire est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au titulaire d'autorisation de stationnement et adressé en copie à la préfecture et à la direction départementale de la sécurité publique OU à la brigade de gendarmerie concernée.

Fait à ....., le .....

Le Maire,